

# Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft 81

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Dans les cantons

## ÉVÊCHÉ

### *Nomination du successeur de Mgr Mamie*

C'est Mgr Amédée Grab, évêque auxiliaire résidant à Genève, qui succède à Mgr Mamie à la tête du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Agé de 65 ans, Mgr Grab a passé son enfance à Genève. Bénédictin, il a été ordonné prêtre en 1954, après des études de philosophie et de théologie à l'Abbaye d'Einsiedeln. Il a été élu par le Pape évêque auxiliaire en 1987.

## FRIBOURG

### *Le pyromane de la Broye*

Une série de huit incendies d'origine criminelle a ravagé la Broye début novembre. Six sinistres se sont déclarés dans la même nuit, entre Villarepos, Avenches et Greng. Deux autres incendies ont pris les jours suivants, dans le hangar d'une sucrerie d'Avenches et dans une ferme des environs de Payerne. Les dommages occasionnés par le dernier feu ont été évalués à un demi-million de francs

suisse. Une dizaine de génisses ont péri dans les flammes, paniquées.

### *Une femme aux commandes cantonales*

Directrice de la Santé publique et des Affaires sociales, Ruth Luthi siège au Conseil d'Etat depuis 1992. Elle sera, à partir de janvier prochain, la première femme à diriger un exécutif cantonal en Suisse romande. Ruth Luthi enseignait la psychologie à l'Université de Berne avant de s'engager en politique, en entrant au Parti socialiste en 1980. En Suisse alémanique, on compte deux femmes chef d'un gouvernement cantonal : Doris Schaer à Berne et Cornelia Flueg à Soleure.

## GENÈVE

### *Etude sur les activités des citoyens*

Première européenne, une étude sur l'activité physique des citoyens sédentaires vient d'être menée par l'Hopital cantonal universitaire de Genève (HCUG). Les résultats de cette étude seront exploités pour analyser les liens entre le manque d'exercice et certaines

maladies. L'effet protecteur de l'activité physique pour des maladies telles que le diabète, l'ostéoporose, voire certains cancers et les accidents cardio-vasculaire est déjà démontré. Les travaux des chercheurs de l'HCUG visent à mesurer les conséquences de l'exercice physique sur la santé de l'individu.

La première partie de l'étude a consisté à recenser les activités d'un échantillon représentatif de 1000 Genevois, hommes et femmes âgés de 34 à 74 ans. Elle a permis d'établir un questionnaire, qui pourra être distribué à de plus importants groupes de personnes afin d'affiner encore les résultats, et d'obtenir des conclusions fiables. Pour l'instant, on dispose donc d'informations concernant les principales activités des Genevois (qui s'apparentent à celles de millions d'autres citoyens européens). Il en ressort que l'individu moyen consacre 20% de son énergie à manger, et 22% à dormir... Pour le reste, selon les cas, le bureau, le ménage, les enfants ou le sport suffisent à occuper les citoyens genevois.

### *Ouverture d'une banque privée russe...*

Après neuf mois de gestation, Genève accueille la première banque privée russe installée en Suisse. Unexim s'occupera de gérer des opérations commerciales dans le secteur des matières premières. Direction et employés sont issus du vivier bancaire suisse. Depuis quelques mois, les filiales de sociétés russes se multiplient dans la cité de Calvin : simple boîte aux lettres, sociétés d'import-export ou négociants en matières premières avec pignon sur rue. Un phénomène qui se double d'un



Le Genevois moyen consacre 20% de son énergie à manger

## Le festival international

afflux d'argent russe dans les banques suisses. Le montant des dépôts en provenance des pays de l'ex-Union soviétique atteindrait 30 millions de francs suisses. (Lire en page 12).

### ... et d'un magasin Tati

Les plus bas prix bientôt à Genève ! En février 1996, Tati prendra la place du magasin ABM de la rue du Rhône. L'ensemble du personnel sera repris par le groupe parisien, qui a conclu un accord de partenariat avec le Suisse Keller. D'autres enseignes Tati devraient ainsi apparaître à Zurich, Berne et Lausanne. Cette internationalisation est une véritable nécessité pour le roi du vêtement bon marché, qui rencontre une concurrence toujours plus dure en France.

### JURA

#### La girolle menacée

Non, ce ne sont pas les champignons qui sont en

danger, mais les instruments qui servent à racler les têtes de moine, ce savoureux fromage à pâte dure. L'appareil doit son nom à la forme des copeaux de fromage obtenus, qui rappelle le chapeau d'une girolle.

L'invention de Nicolas Crevoisier, industriel franc-montagnard, a fait bien des adeptes depuis sa naissance en 1981. Allemands, Français et Italiens se sont mis à déguster de la tête de moine, et par voie de conséquence à utiliser la girolle. On retrouve même des amateurs de cette spécialité jurassienne à Hong Kong et à Singapour. Brevetée en 1982, la girolle est depuis fabriquée industriellement, et 700 000 pièces ont été produites à ce jour.

Or, depuis quelques temps, une entreprise danoise commercialise sa propre girolle, sous le nom de « Heidi », ce qui augmente encore l'indignation des franc-montagnards.

Les dirigeants de cette société assurent qu'un appareil identique existe en Suède depuis le début du siècle, et que Nicolas Crevoisier n'a rien inventé. Mais, pour l'entrepreneur Jurassien, l'appareil suédois n'a rien à voir avec la girolle, puisqu'il coupe mais ne rape pas le fromage. Une procédure judiciaire est actuellement en cours.

### VALAIS

#### Le Fendant nouveau...

Les viticulteurs valaisans ont emboîté le pas à leur collègues du Beaujolais, entre autres, en commercialisant pour la première fois un Fendant primeur, au début du mois de novembre. Ce vin, vif et fruité, se déguste de préférence à l'apéritif, ou encore avec un repas de poisson.

La coopérative Pro vins Valais a mis sur le marché 80 000 bouteilles de 75 cl, et 50 000 demi-bouteilles.



# Dans les cantons

## **... pour oublier une année morose**

La restructuration de l'économie valaisanne n'est pas encore à son terme. La Chambre valaisanne de commerce tire un bilan morose de l'année 1995 et ne verse pas dans l'optimisme pour 1996.

Il faut s'attendre à de nouvelles disparitions d'entreprises et à un accroissement du chômage. Secteur qualifié jusqu'à présent de résistant, le tourisme a subi un important revers cette année. Le bilan n'est pas plus réjouissant dans la construction, qui devrait encore procéder à des licenciements l'année prochaine.

## **SAINT-GALL**

### **Paul Grüninger réhabilité**

Le Tribunal de district de Saint-Gall, saisi d'une demande de révision, a finalement réhabilité Paul Grüninger. Commandant de la police saint-galloise avant la deuxième guerre mondiale, Paul Grüninger a fait entrer illégalement en Suisse environ 3 000 juifs qui fuyaient l'Autriche après 1938. Il a été condamné en 1940 pour avoir enfreint les règlements de Berne et falsifié des documents, en antichambre des autorisations d'entrée.

Paul Grüninger est mort en 1972, sans avoir reçu aucun signe de reconnaissance officielle de la part de son pays. Il a fallu attendre 1993 pour voir sa réhabilitation morale et politique. Paul Grüninger avait reçu, en 1971, la Médaille des Justes décernée par la Fondation israélienne Yad Vashem.

## **TESSIN**

### **Châtaignes interdites**

Au Tessin, l'automne est la saison des castagnates, qui font la fête à la châtaigne, sous toutes ses formes. De

nombreuses spécialités sont alors préparées dans les villages par des cuisiniers improvisés.

La plupart des châtaignes consommées aujourd'hui proviennent d'Italie, ce qui s'explique d'abord par les quantités demandées. Il faut cependant préciser qu'en théorie, il est interdit de ramasser des châtaignes au Tessin, selon une ordonnance cantonale. Les dates d'interdiction varient selon les régions. Même si ces restrictions ont perdu leur signification, il arrive encore que des ramasseurs soient poursuivis. Une modification du Code civil suisse stipule pourtant le libre accès de chacun aux forêts, mais les prescriptions cantonales restent en vigueur.

## **VAUD**

### **Invasion d'écrevisses américaines**

Introduites aux alentours des années 70 dans les eaux françaises du Léman,

les écrevisses américaines se sont rapidement multipliées, et colonisent aujourd'hui les côtes vaudoises et genevoises. L'Etat de Vaud a donc décidé de lever l'interdiction de pêche qui protège ces crustacés d'eau douce. En France, les pêcheurs professionnels sortent chacun quotidiennement 50 kg d'écrevisses américaines.

Une pêche destinée avant tout à protéger les autres espèces du lac, car l'écrevisse américaine, caractérisée par son manque de saveur, ne fait pas le bonheur des gourmets. Particulièrement résistante, elle est porteuse de la peste des écrevisses, qu'elle transmet aux espèces indigènes à pattes rouges ou blanches. Les bonnes écrevisses du pays n'y résistent pas.

De plus, l'écrevisse américaine est particulièrement friande d'œufs de poissons et d'alevins, sans compter les dégâts qu'elle occasionne quand elle se prend dans les filets de pêche.

